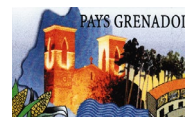


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —



Artassenx - Bascons - Bordères-et-Lamensans - Castandet - Cazères-sur-l'Adour - Grenade-sur-l'Adour
Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice-sur-Adour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

Séance du 27 mai 2024 à 19h00
Salle conseil communautaire à Grenade-sur-l'Adour

N° de la Délibération	Objet	Décision
2024 – 035	Approbation du procès-verbal de la séance du 08 avril 2024.	Adoptée
2024 – 036	Abrogation de la délibération relative au reversement d'une partie du produit de la taxe d'aménagement perçue par les communes à la Communauté de Communes.	Adoptée
2024 – 037	Fixation des tarifs des séjours de l'Espace Jeunes pour les vacances d'été 2024.	Adoptée
2024 – 038	Attribution d'un fonds de concours déposé par la commune d'Artassenx.	Adoptée
2024 – 039	Création / Suppression de 6 postes permanents.	Adoptée
2024 – 040	Débat sur les zones d'accélération des énergies renouvelables des communes du Pays Grenadois.	Adoptée
2024 – 041	OPAH du Pays Grenadois – Aide aux propriétaires bailleurs – Dossier n°1.	Adoptée
2024 – 042	OPAH du Pays Grenadois – Aide aux propriétaires bailleurs – Dossier n° 2.	Adoptée
2024 – 043	Budget Eau potable – Convention de vente d'eau à la Société SOLEAL.	Adoptée.

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.